

# Les microthéâtres s'offrent leurs P'tits Molières

Trente salles parisiennes comptent moins de 100 places. Une quinzaine d'entre elles veulent jouer les premiers rôles avec leur propre cérémonie des Molières... Et le public peut donner son avis.



Théâtre Daudou (II\*), lundi. Jérôme Tomray (au centre) et son équipe lors de la présentation de la nouvelle cérémonie. (LP/É.S.)

« Dans les petites salles aussi, il y a des bons spectacles et des grands talents. » Jérôme Tomray sait de quoi il parle. Président de la toute jeune Association des P'tits Molières, il est d'abord comédien, cascadeur, metteur en scène et rodé aux scènes de salles parfois microscopiques : ces « moins de 100 places » dont la capitale compte au moins une trentaine.

Et comme les grandes salles ont leur cérémonie des Molières — bien qu'annulée en 2012 après le boycott d'une vingtaine de directeurs de théâtres privés —, désormais les petites se hissent en haut de l'affiche et s'offrent leurs P'tits Molières. Une cérémonie destinée à récompenser les meilleurs comédiens, auteurs, metteurs en

scène, adaptations, spectacles jeune public, comédies musicales, etc. Au total, une quinzaine de prix seront ainsi décernés parmi les spectacles de la saison, donnés entre septembre et le 30 août dans les 15 salles participantes. Et ce n'est pas rien : durant la seule saison dernière, de septembre 2011 à juin 2012, ces 15 petites scènes parisiennes ont accueilli 547 spectacles et attiré près de 192 000 spectateurs.

**“Nous contribuons à la richesse, à la diversité et à la qualité du paysage culturel parisien”**

Jérôme Tomray, président de l'Association des P'tits Molières

La toute première édition des P'tits Molières aura lieu fin novembre au théâtre Daunou (II\*). Sans longue retransmission télé ni protocole chargé comme peut l'être celui de la fameuse « Nuit des Molières », mais avec autant d'ardeur à défendre la scène. « Le but n'est absolument pas de faire de la concurrence, se défend farouchement Jérôme Tomray. Il y a de la place pour tout le monde à Paris ! Les petites salles contribuent à la richesse, à la diversité et à la qualité du paysage culturel parisien. Le but est d'y attirer le public. » Objectif de l'opération : faire découvrir une programmation de qualité, dont les grands circuits parlent peu, dont les œuvres restent souvent trop peu de temps à l'affiche, voire se partagent une même scène par roulement de séances.

« Et alors ? » semblent dire les fondateurs des P'tits Molières. Tourner petit, et sans publicité, ne nuit pas au talent. Le jury de professionnels du spectacle a six mois pour dénicher les perles. Pour éviter le débordement, le nombre de spectacles est limité à cinq par salle, ce qui laisse tout de même 75 découvertes en perspective !

Clôture des votes le 31 août, pour une cérémonie prévue le 25 novembre sous la présidence d'un grand enfant de la balle, le comédien Patrick Haudecœur, auteur et interprète de « Thé à la menthe ou t'es citron ? ». Un spectacle dont la longévité (depuis 2011 en permanence dans des petites salles) fait office de « CQFD ». En 2011, il avait reçu... le Molière du meilleur spectacle comique ! Cette année son auteur se fera l'ambassadeur des petites salles, grandes ambitions. **ÉLODIE SOULIÉ**  
Pour en savoir plus et connaître la liste des salles participantes, [www.lesptitsmolières.com](http://www.lesptitsmolières.com)

## Spectateurs, devenez jury !

Venez, voyez et votez. Le public peut en effet dès maintenant participer au bien nommé prix du public qui sera décerné le 25 novembre, à une seule condition : acheter ses places des spectacles éligibles par l'intermédiaire du partenaire de l'association des P'tits Molières, le site de billetterie [www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com). Rien de plus facile, il vous suffit de cliquer sur le cartouche « Les P'tits Molières » de la page d'accueil, où vous trouverez la liste des spectacles éligibles. Inscrit d'office par votre achat, vous pourrez voter après la représentation pour tous les spectacles retenus dans la liste des cinq affiches retenues pour chaque salle.

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre, cette liste et le vote seront clôturés au 30 août. Chacun des spectacles aura par ailleurs été auditionné par le théâtre programmateur et donné sur vingt dates au minimum dans la saison. La pièce peut aussi être sélectionnée si elle a été donnée sur une période de deux mois à raison de deux représentations par semaine. Les nominés seront rendus public à l'automne par le président de l'association. Le « grand soir » du 25 novembre, le public sera invité à assister à la cérémonie... dans la limite des places disponibles, au petit théâtre de la rue Daunou ! C'est aussi là que se produira un lundi de relâche le spectacle lauréat. **E.S.**